

Cursus complet

Mode de règlement

Le présent dossier doit être remis accompagné du règlement des frais d'inscription, plusieurs échéanciers vous sont proposés.

Veuillez choisir l'échéancier que vous désirez selon votre situation :

Extérieur :

À l'année soit 1 chèque de 590 € ☐

Au trimestre soit 2 chèques de 200 € - 1 chèque de 190 € ☐

Au mois soit 8 chèques de 65 € - 1 chèque de 70 € ☐

Péret/Fontès/Cabrières :

À l'année soit 480 € ☐

Au trimestre soit 3 chèques de 160 € ☐

Au mois soit 8 chèques de 55 € - 1 chèque de 40 € ☐

NB : Les chèques sont à établir à l'ordre de « école de musique Péret » et doivent être datés à la date du dépôt.